

Etat de santé

75%

En 2013, 75 % des Wallons se déclarent en bonne ou en très bonne santé selon l'enquête nationale de santé

Etat de santé déclaré par groupe d'âge et par sexe

Proportion (en pourcentage) de la population wallonne de 15 ans et plus		15-24 ⁽¹⁾	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75+	Total	Belgique
qui évalue leur propre état de santé comme bon à très bon	Hommes	93	86	85	71	61	63	59	75	78
	Femmes	94	86	82	74	66	65	51	75	76
qui déclare souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé chronique	Hommes	9	18	26	39	48	49	53	33	29
	Femmes	8	21	24	34	41	45	48	31	27
qui déclare être limité depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans les activités que font habituellement les gens	Hommes	5	12	18	27	34	33	50	24	21
	Femmes	8	11	19	24	31	38	54	25	25
qui présente une surcharge pondérale (IMC de 25 ou plus) ⁽²⁾	Hommes	26	43	58	69	74	76	62	59	55
	Femmes	19	29	37	46	52	59	49	42	42

(1) 18-24 ans pour la question relative à la surcharge pondérale

(2) Indice de Masse Corporelle (IMC) = poids (en Kg) / taille (en m)², le poids et la taille pris en compte sont ceux déclarés par le répondant

Sources : Enquête nationale de santé, 2013 ISP ; Calculs : IWEPS-OWS

Les données de l'enquête nationale de santé permettent d'approcher l'état de santé des Wallons. Les données de 2013 reprises au tableau suivant nous apprennent que trois quarts des Wallons de 15 ans et plus évaluent leur propre santé comme étant bonne à très bonne. Cette proportion est stable au cours des dernières enquêtes de santé depuis 1997. On observe une diminution avec l'avancée en âge.

Au-delà de la santé perçue, d'autres indicateurs de l'enquête nationale de santé permettent de compléter l'information. Notons que trois personnes sur dix déclarent souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé chronique, qu'un quart éprouve des limitations physiques dans leur vie quotidienne et près de la moitié présente, d'après ces calculs, une surcharge pondérale. L'ensemble des problèmes de santé augmente avec l'âge. C'est principalement pour la surcharge pondérale et l'obésité que des différences hommes-femmes s'observent, en faveur des femmes qui sont moins nombreuses à atteindre un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 25.

Etat de santé

Définitions et sources

Les indicateurs présentés dans cette fiche sont issus de l'enquête nationale de santé, menée tous les quatre à cinq ans par l'Institut de Santé publique depuis 1997. A chaque itération de l'enquête, plus de 3000 personnes par région sont interrogées. Les trois premiers indicateurs sont les réponses directes aux questions. L'indicateur de surcharge pondérale est basé sur l'indice de masse corporel, soit le résultat du rapport entre le poids de la personne en kg et sa taille en mètre élevée au carré. Un IMC inférieur à 20 est considéré comme trop bas, entre 20 et 25 comme normal, entre 25 et 30 comme révélateur d'une surcharge pondérale et au-delà de 30, il indique un état d'obésité.

Pertinence et limites

Les limites de ces indicateurs sont liées aux limites des enquêtes par interview. La première limite est une limite d'échantillonnage et de non-réponses : l'échantillon est tiré sur base du registre national, c'est-à-dire sur base du domicile connu des résidents en Belgique. Les personnes ne figurant pas dans cette base de sondage sont *de facto* en dehors de l'échantillon. Les ménages collectifs sont exclus de la base de sondage, les prisonniers et personnes âgées vivant en institution sont également exclus de l'échantillon. Ensuite, les résultats d'une enquête sont représentatifs des personnes qui acceptent de répondre au questionnaire. Certaines personnes ne répondent pas aux enquêtes et ce, pour diverses raisons pouvant aller de la crainte de laisser entrer l'interviewer dans leur domicile, au manque de temps, au manque d'intérêt, en passant également par la crainte de dévoiler des informations sur leur vie. Enfin, certaines questions pouvant être ressenties comme plus sensibles, les personnes peuvent avoir tendance à modifier, consciemment ou non, la réalité. Certaines personnes pourraient déclarer une taille plus grande ou un poids plus bas que la réalité.

Pour en savoir plus :

Toutes les informations sur l'enquête nationale de santé sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://his.wiv-isp.be/SitePages/Home.aspx>

Personne de contact : **Annick Vandenhooft** (a.vandenhooft@iweps.be) / prochaine mise à jour : **2019**